

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PARCS MYRAND, NÉRÉE-TREMBLAY ET DOMPIERRE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux dans les parcs Myrand, Nérée-Tremblay et Dompierre ont pour objectif le réaménagement de différentes surfaces de jeux et des zones qui y sont adjacentes, notamment les aires de circulation et de repos. Ces travaux permettront de rendre les équipements conformes aux normes en vigueur.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est la suivante :

1° aménagement des aires de jeux, des infrastructures, des structures de jeux, des revêtements de sol, acquisition et installation du mobilier, des équipements et des plantations :	162 000 \$
2° divers et imprévus :	15 600 \$
Sous-total :	177 600 \$

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS

3. La dépense comprend les services professionnels pour le contrôle des matériaux.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût des services professionnels et du laboratoire pour le contrôle des matériaux s'élève à 3 000 \$.

Sous-total : 3 000 \$

TOTAL : 180 600 \$

Annexe préparée le 12 février 2010 par :

Nathalie Bourrelle, architecte paysagiste
Service de la gestion des immeubles